

- Chapitre 1.11.4. Depuis le 1^{er} juillet 2008, de **nouvelles conditions de remboursement** sont d'application pour certaines spécialités à base de **simvastatine** et de **pravastatine**: dorénavant, toutes les spécialités à base de pravastatine (20, 30 et 40 mg) et les spécialités à base de 20 mg et 40 mg de simvastatine (mais pas les compr. à 80 mg) sont remboursées en catégorie a selon le chapitre IV (contrôle *a priori*, c.-à-d après autorisation du médecin conseil de l'organisme assureur) en cas d'hypercholestérolémie familiale sévère (cholestérol sérique total > 300 mg/dl à jeun, à deux reprises au moins, et caractère familial avéré). Les spécialités remboursables à base d'atorvastatine, de fluvastatine et de rosuvastatine étaient déjà remboursées en catégorie a (chap IV) dans cette indication.

- Chapitre 7.5.5.1. La desmopressine, un analogue de l'hormone antidiurétique est utilisée dans plusieurs indications, entre autres comme antihémorragique par voie intraveineuse. Une spécialité à base de **desmopressine à usage nasal (Octostim®)** est disponible depuis juillet 2008 pour le contrôle et la prophylaxie des saignements, p. ex. en cas d'intervention chirurgicale ou dentaire, chez des patients atteints d'un dysfonctionnement plaquettaire, d'une forme mineure d'hémophilie A ou de la maladie de von Willebrand. Attention: les concentrations en desmopressine du spray nasal Octostim® (150 µg/dose) sont beaucoup plus élevées que celles du spray nasal Minirin® (10 µg/dose) utilisé entre autres par-

fois dans l'énurésie nocturne chez l'enfant [voir Folia de mai 2005 et les avertissements concernant les effets indésirables dans les Folia de juillet 2007]. Les effets indésirables de la desmopressine sont repris dans le chapitre 7.5.5.1. du Répertoire Commenté des Médicaments.

- Chapitre 7.5.5.4. La **mécasermine (Increlex®)** est un analogue biosynthétique du facteur de croissance insulino-mimétique humain de type 1 (*insulin-like growth factor-1* ou IGF-1) disponible depuis août 2008 pour le traitement des retards de croissance chez l'enfant et l'adolescent dus à un déficit primaire sévère en IGF-1. Les patients atteints de cette maladie ne présentent pas de déficit en hormone de croissance mais ils ne répondent pas suffisamment à cette hormone. La mécasermine n'est donc pas un substitut à l'hormone de croissance. Des effets indésirables fréquents sont des hypoglycémies, des céphalées, une hypoacousie, des réactions au site d'injection, une hypertrophie amygdalienne et des ronflements. Il s'agit d'un médicament orphelin.

- Chapitre 10.2.2. La **clofarabine (Evoltra®)** est un nouvel antimétabolite appartenant à la classe des analogues des purines. Il est proposé dans le traitement de la leucémie aiguë lymphoblastique réfractaire aux autres traitements chez l'enfant. Ses principaux effets indésirables consistent en des troubles gastro-intestinaux, des céphalées, de la fièvre et des réactions cutanées. Il s'agit d'un médicament orphelin.